

CULTE DOMINICAL DU 16 FEVRIER 2025

LA LIBERTE DANS LA GRACE

LA LIBERTE DANS LA GRACE, REJOUIS-TOI

Exode 1 : 6-15

Donat YOMBO

A côté de ce qui est dit dans Exode 1 : 6-15, nous avons aussi la mission que Dieu a donnée à Moïse, qu'il a vu la souffrance de son peuple en Egypte et qu'il aille l'en délivrer. C'est aussi la même mission pour tout enfant de Dieu de délivrer les captifs qui sont sous l'emprise du diable. A côté du plan de l'ennemi pour nous accabler, Dieu a aussi son plan pour notre délivrance.

Lorsque nous sommes conscients de notre appartenance dans une famille, nous sommes contraints de vivre suivant les exigences, les rituels de celle-ci.

La liberté, c'est la situation d'une personne qui n'est pas sous la dépendance de quelqu'un d'autre, c'est l'absence des limitations extérieures...

La liberté est un droit pour tout enfant de Dieu. Dieu veut qu'en Jésus-Christ nous puissions mener une vie libre. Ce n'est pas par nos propres efforts que nous pouvons obtenir cette liberté, c'est une affaire de Dieu seul qui rend libre par Jésus-Christ.

« La liberté dans la grâce »

Dans la loi, il n'y a pas de liberté, elle nous surveille, nous contraint à nous conformer à elle.

Cependant Christ est venu avec un nouveau régime, un nouveau contrat, une nouvelle alliance par la grâce. Celui qui vit dans la grâce vit une autre saison, une nouvelle ère.

Dans Romains 10 : 4 il est dit : « ... Christ est la fin de la loi pour la justification de tous ceux qui croient ».

Vivons-nous sous une loi de notre clan, notre famille ... Christ est venu pour y mettre fin, lui qui commence par faire mourir ce qui nous dérange pour nous faire monter dans la grâce ; alors réjouissons-nous !

Comment Christ a-t-il mit fin à la loi ?

A la croix de Golgotha où il a effacé l'acte dont les ordonnances nous condamnaient et qui subsistait contre nous, il l'a détruit en le clouant à la croix (Colossiens 2 : 13-15).

Christ a mis fin à la loi en accomplissant parfaitement la justice tout au long de sa vie. Contrairement à la loi de Moïse qui était donnée pour les hommes et qui les condamnait, Christ nous a rachetés de la malédiction de la loi, étant devenu malédiction selon qu'il est écrit : « Maudit est quiconque est pendu au bois » Galates 3 :13. Christ s'est chargé de la sanction finale de la loi.

Pour notre liberté, Christ n'agit pas au hasard, il touche la cible c'est-à-dire à la loi qui pèse sur nous afin que nous reçussions l'adoption (Galates 4 : 4-5).

Par sa naissance en tant qu'homme, Christ était juif, soumis à toutes les ordonnances et lois juives. Mais en tant que Dieu, il a pris sur lui le péché de tous ceux qui étaient sous la loi et offre la vie à ceux qui, par la foi croient en lui. Il a accompli la loi par sa justice sans tâche.

Ainsi, si le Fils vous affranchit, vous serez réellement libre (Jean 8 : 36). La liberté n'est qu'en Christ, lui seul qui a le pouvoir de nous affranchir pour que nous soyons réellement libres. Ne doutons pas, réactivons le bénéfice de la croix dans nos vies, croyons en Jésus-Christ et nous serons réellement libres.

Ne reculons pas, travaillons sous la croix, réclamons-la car c'est à la croix que nous avons été affranchis et avons acquis notre liberté.